

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 92.00.681.008.1 DU 19 MARS 1992

Doseuses pondérales RICHARD SIMON modèle UBM

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES.

FABRICANT

Société RICHARD SIMON, Park Lane, Basford Nottingham NG 6 ODT (Royaume-Uni).

DEMANDEUR

Société CHUPIN, 12, rue Saint Simon, 78000 Versailles.

OBJET

La présente décision a pour objet de compléter la décision n° 92.00.681.007.1 du 19 mars 1992 (1), relative aux doseuses pondérales RICHARD SIMON modèle UBM.

CARACTERISTIQUES

Les doseuses pondérales RICHARD SIMON modèle UBM faisant l'objet de la présente décision diffèrent du modèle approuvé par la décision précitée par les caractéristiques métrologiques suivantes :

- nombre d'échelons compris entre 500 et 1 000
- températures limites d'utilisation :
- 10 °C, + 40 °C.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision comporte les données suivantes :

- Doseuse pondérales RICHARD SIMON
- Modèle : UBM N° ... Année ...
- Décision n° 92.00.681.008.1 du 19 mars 1992
- Plage de fonctionnement :
Max = ... kg Min = ... kg Echelon = ... g
- Produit(s)
- Dispersion(s) nominale(s)
- Cadence(s).

VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGÉNIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

(1) Revue de Métrologie, mars 1992, page 451.